



HAUTE-VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°87-2021-038

PUBLIÉ LE 7 AVRIL 2021

Sommaire

DIRECCTE / Direction de la Coordination de l' Administration Territoriale

87-2021-04-06-00006 - arrêté du 6 avril 2021 modifiant la liste des conseillers du salarié (8 pages)

Page 3

Préfecture de la Haute-Vienne / Direction de la Coordination de l' Administration Territoriale

87-2021-04-06-00004 - arrêté du 6 avril 2021 portant délégation de signature à Monsieur Christian Sivy, commissaire général, directeur zonal de la police judiciaire sud-ouest à l'effet de prononcer les sanctions du premier groupe (2 pages)

Page 12

87-2021-04-06-00005 - arrêté modifiant la composition du CDEN (4 pages)

Page 15

DIRECCTE

87-2021-04-06-00006

arrêté du 6 avril 2021 modifiant la liste des
conseillers du salarié

**Arrêté du 6 avril 2021
portant modification de la liste des conseillers du salarié pour le département de la Haute-Vienne,
fixée par arrêté préfectoral du 9 janvier 2019 modifié par arrêté préfectoral du 27 mars 2019**

Le préfet de la Haute-Vienne
Chevalier de l'ordre national du mérite

Vu les articles L. 1232-7 et D. 1232-4 à 6 du code du travail ;

Vu l'arrêté préfectoral du 9 janvier 2019 fixant, pour une durée de trois ans à compter du 29 janvier 2019, la liste des conseillers du salarié habilités à venir l'assister, sur sa demande, lors de l'entretien préalable à son licenciement en l'absence d'institutions représentatives du personnel ;

Vu l'arrêté modificatif du 27 mars 2019 ;

Considérant les modifications intervenues depuis la prise de l'arrêté préfectoral et de l'arrêté modificatif susvisés,

Considérant la nécessité de diffuser aux usagers une liste à jour,

Considérant la consultation des organisations syndicales du 1^{er} mars 2021;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Vienne,

Arrête

ARTICLE 1^{er} : La liste des conseillers du salarié habilités à venir l'assister, sur sa demande, lors de l'entretien préalable à son licenciement en l'absence d'institutions représentatives du personnel, est modifiée conformément au tableau annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Les autres dispositions de l'arrêté préfectoral du 9 janvier 2019 demeurent inchangées.

ARTICLE 3 : Le secrétaire général de la préfecture, et la directrice départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations, sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Vienne.

Fait à Limoges, le 6 avril 2021

Le préfet de la Haute-Vienne


Seymour MORSY

**LISTE DES CONSEILLERS DU SALARIE
POUR LE DEPARTEMENT DE LA HAUTE-VIENNE**

**Annexe à l'arrêté préfectoral du 6 avril 2021
modifiant l'arrêté préfectoral du 8 janvier 2019 modifié par l'arrêté préfectoral du 27 mars 2019**

	PRENOM - NOM	APPART. SYNDICALE	ADRESSE	TELEPHONE	ADRESSE MAIL	PROFESSION
1	Monsieur Laurent BERGERAT	FO	87100 LIMOGES	port. 06-17-28-84-31	laurent.bergerat@free.fr	chargé de clientèle
2	Monsieur Dominique BIDEAU	CGT	87460 BUJALEUF	dom. 09-67-06-47-38 travail 05-55-69-57-80 port. 06-81-07-94-69	bideau.dominique@orange.fr	boucher
3	Monsieur Stéphane BODIN	CFDT	87130 CHATEAUNEUF LA FORET	port. 06-74-36-30-24 travail 06-72-80-71-55	stephane.bodin@legrand.fr	technicien
4	Madame Renée-Pascale BONNETAUD	FO	87000 LIMOGES	port. 07-69-27-87-69	bonnetaud.udfo87@orange.fr	technico-commerciale
5	Monsieur Nicolas BOUCHARD	CFDT	87100 LANDOUGE	port. 06-66-97-66-29	bouchard.nico@gmail.com	Conseiller bancaire
6	Monsieur Bernard BOUSSON	CFTC	87430 VERNEUIL SUR VIENNE	dom. 05-55-00-15-63 port. 06-07-47-31-25	bblimoges@gmail.com	retraité (ingénieur informatique)
7	Monsieur Patrice BOUYER	FO	87170 ISLE	port. 06-83-71-52-88	patrice.bouyer@legrand.fr	animateur en environnement

06 AVR. 2021
Annexe à l'arrêté préfectoral du
modifiant l'arrêté préfectoral du 08/01/2019
modifié par l'arrêté préfectoral du 27/03/2019

PRENOM - NOM	APPART. SYNDICALE	ADRESSE	TELEPHONE	ADRESSE MAIL	PROFESSION
8 Monsieur Philippe BUISSON	CFDT	87800 SAINT MAURICE LES BROUSSES	port. 06-79-19-69-34	zazaffi.pb@gmail.com	dessinateur mécanique
9 Monsieur Eugène CANTAL	FO	87000 LIMOGES	port. 06-29-55-49-30	ecantal93@sfr.fr	Conducteur receveur
10 Monsieur Jean-Louis CIBOT	FO	87100 LIMOGES	dom. 05-55-01-89-96 port. 06-10-93-59-59	jean-louis.cibot@orange.fr	retraité
11 Madame Agnès CLOUX	CFTC	87110 BOSMIE L'AIGUILLE	port. 06-07-41-25-34	agnes.cloux@wanadoo.fr	retraîtée (cadre administratif)
12 Madame Nathalie COURBIER	CGT	87250 FOLLES	dom. 09-53-80-16-41 port. 06-77-17-21-49	nath.courbier@gmail.com	peintre fileuse sur porcelaine
13 Madame Héléne COUTAND	CFDT	87200 SAINT JUNIEN	port. 06-60-49-47-00	helenaadam@orange.fr	conseiller client
14 Monsieur Mathieu DARTHOUT	/	87700 SAINT PRIEST SOUS AIXE	dom. 05-55-42-69-33 port. 06-82-99-33-27	mathieu.darthout@gmail.com	contrôleur vieillesse
15 Monsieur Antonio Carlos DE RESENDE	CFDT	87300 BLANZAC	dom. 05-55-60-06-03 port. 06-47-50-39-10	tonit@live.fr	tourneur fraiseur

Annexe à l'arrêté préfectoral du 06 AVR. 2021
modifiant l'arrêté préfectoral du 08/01/2019
modifié par l'arrêté préfectoral du 27/03/2019

PRENOM - NOM	APPART. SYNDICALE	ADRESSE	TELEPHONE	ADRESSE MAIL	PROFESSION
16 Madame Christelle DELHOMME NICOLAS	CGT	87480 SAINT PRIEST TAURION	port. 06-76-75-75-48	groof@hotmail.fr	employée
17 Madame Lydie DELIAS	CGT	87000 LIMOGES	port. 06-88-21-96-10	lydie.delias@orange.fr	retraîtée (cadre)
18 Monsieur Bernard DEVYNCK	FO	87220 FEYTIAT	port. 07-62-13-33-58	bdevynck87@gmail.com	retraité (bâtiment)
19 Monsieur Joël EVRARD	CFDT	87500 SAINT YRIEIX LA PERCHE	dom. 05-55-08-28-11 port. 06-37-29-36-95	joelevrard@hotmail.fr	conducteur Offset
20 Monsieur Nicolas FAUCHER	CGT	87510 SAINT JOUVENT	port. 06-81-26-94-89	faucher@filpac-cgt.fr	ouvrier qualifié
21 Madame Eve FAYE	FO	87700 AIXE SUR VIENNE	travail 05-55-77-61-61	evefaye.ufo87@orange.fr	secrétaire
22 Madame Nadine FERRIERE	CGT	87000 LIMOGES	dom. 05-55-49-82-68 travail 05-55-34-31-23 port. 06-86-51-56-73	nadine.ferriere@hotmail.fr	retoucheuse
23 Monsieur Roger FRANCE	CFDT	87280 LIMOGES	dom. 05-55-39-43-71 port. 06-47-34-82-55	roger.france0517@orange.fr	retraité

Annexe à l'arrêté préfectoral du
modifiant l'arrêté préfectoral du 08/01/2019
modifié par l'arrêté préfectoral du 27/03/2019

06 AVR. 2021

PRENOM - NOM	APPART. SYNDICALE	ADRESSE	TELEPHONE	ADRESSE MAIL	PROFESSION
24 Monsieur Jean-Michel GAY	CFE/CGC	87000 LIMOGES	dom. 05-55-34-56-28 port. 06-75-29-11-38	jeanmichel.gav@sfr.fr	retraité
25 Monsieur Yvan GOURON	CFDT TRANSPORTS	87270 BONNAC LA COTE	dom. 05-55-36-46-89 travail 05-55-04-31-56 port. 06-18-44-43-79	gouron.yvan@neuf.fr	responsable d'équipe manutention
26 Monsieur Bruno GRIMAUX	FO	87100 LIMOGES	travail : 05-55-60-90-70 portable : 06-07-50-78-20	brunogrimaux87@gmail.com	animateur sécurité environnement
27 Monsieur Pascal JUDE	CFTC	87510 NIEUL	dom. 05-55-75-84-51 port. 06-23-77-01-97	pascal.jude@yahoo.fr	opérateur matelas
28 Madame Marie-Christine LAMARGOT	CFTC	87410 LE PALAIS SUR VIENNE	travail 05-55-34-59-00 port. 07-84-93-83-05	marymarcel@hotmail.fr	employée de restaurant
29 Monsieur Mostapha LEMSAQ	FO	87280 LIMOGES	dom. 05-87-19-84-99 travail : 06-35-43-16-15 port. 06-10-12-91-67	mustapha.lemsaq@laposte.net	maître ouvrier
30 Monsieur Patrick LESCHIER	CFTC	87100 LIMOGES	dom. 05-55-03-22-92 travail 05-55-12-99-26 port. 06-41-97-50-74	patrick.cfc.hv@gmail.com	agent de La Poste
31 Monsieur Franck MEYNIER	CFDT	87480 SAINT PRIEST TAURION	dom. 05-55-39-41-27 port. 06-31-18-02-30	fmeynier@orange.fr	chauffeur routier

Annexe à l'arrêté préfectoral du 06 AVR. 2021
modifiant l'arrêté préfectoral du 08/01/2019
modifié par l'arrêté préfectoral du 27/03/2019

	PRENOM - NOM	APPART. SYNDICALE	ADRESSE	TELEPHONE	ADRESSE MAIL	PROFESSION
32	Monsieur Jean-Paul NEUVIAL-HANRY	/	87510 PEYRILHAC	port. 06-70-12-54-76	jneuvialhanry@gmail.com jean-paul.neuvial-hanry@carsat-centreouest.fr	contrôleur de sécurité
33	Monsieur Jean-Pierre NICOLAS	CGT	87200 SAINT JUNIEN	port. 06-85-79-18-40	jnicolas87@wanadoo.fr	retraité
34	Monsieur Nicolas PAQUET	CGT	87220 EYJEAUX	dom. 05-55-31-36-24 port. 06-71-53-14-02	nicolas.paquet0197@orange.fr	ouvrier
35	Monsieur Jean-Baptiste Joël PATRIT	CFE/CGC	87280 LIMOGES	dom. 05-55-35-57-89 port. 06-30-49-95-14	joel.patrit@gmail.com	retraité
36	Monsieur David PENAUD	CFE/CGC	87230 FLAVIGNAC	travail 05-55-30-40-72 port. 06-13-58-92-09	davidpen87@gmail.com dsc.cfcgcmadrang@orange.fr	gestionnaire GPAO
37	Monsieur Eric PITET	CFDT	87220 FEYTIAT	port. 06-32-46-10-25	eric.pitet@gmail.com	acheteur
38	Monsieur Dominique PRADIGNAC	CGT	87700 AIXE SUR VIENNE	port. 06-85-34-76-42	mado85@aol.com	retraité
39	Madame Maria RAMOS VIDAL	CFDT	87100 LIMOGES	travail 05-55-06-85-39 port. 06-75-47-72-62	m.ramosvidal@gmail.com	employée technique de service logistique

06 AVR. 2021

Annexe à l'arrêté préfectoral du
modifiant l'arrêté préfectoral du 08/01/2019
modifié par l'arrêté préfectoral du 27/03/2019

PRENOM - NOM	APPART. SYNDICALE	ADRESSE	TELEPHONE	ADRESSE MAIL	PROFESSION
40 Monsieur Bernard REBEYROL	CGT	87110 BOSMIE L'AIGUILLE	dom. 05-55-36-17-19 port. 06-11-35-45-28	b.rebeyrol@outlook.fr	retraité (cadre)
41 Monsieur Henri ROGER	CFDT	87280 LIMOGES	port. 06-88-90-93-77	henri.roger.cfdt@gmail.com	retraité (électricien de maintenance dans la céramique)
42 Madame Raffaëlina RUSSO	CFDT	87000 LIMOGES	travail (1) 05-55-06-80-36 travail (2) 05-55-06-36-12 port. 06-10-53-19-38	linarella@hotmail.fr	employée de restauration
43 Madame Christine SAUVIAT	FO	87000 LIMOGES	port. 06-76-16-07-71	baepromo@gmail.com	formatrice
44 Monsieur Abdoulaye SYLLA	FO	87100 LIMOGES	domicile : 05-55-50-58-13 travail : 05-55-12-81-20 portable : 06-71-11-24-90	afsylla@free.fr	magasinier cariste
45 Monsieur Julien TAYSSE	CGT	87420 SAINT VICTURNIEN	port. 06-46-78-88-59	juls.taysse87@gmail.com	ouvrier
46 Monsieur Anli THANLABI	CGT	87310 COGNAC LA FORET	port. 06-29-62-05-02	djinlou@hotmail.com	maçon bancheur
47 Monsieur Jean-Luc ZOBELE	CGT	87000 LIMOGES	port. 06-87-17-58-10	jean-luc.zobele@valeo.com	technicien de maintenance

Annexe à l'arrêté préfectoral du
modifiant l'arrêté préfectoral du 08/01/2019
modifié par l'arrêté préfectoral du 27/03/2019

06 AVR. 2021

Préfecture de la Haute-Vienne

87-2021-04-06-00004

arrêté du 6 avril 2021 portant délégation de signature à Monsieur Christian Sivy, commissaire général, directeur zonal de la police judiciaire sud-ouest à l'effet de prononcer les sanctions du premier groupe



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

Mission de coordination
interministérielle

**Arrêté portant délégation de signature
à M. Christian SIVY, commissaire
général, Directeur zonal de la police
judiciaire Sud-Ouest, à l'effet de
prononcer les sanctions du 1^{er} groupe**

LE PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 34 ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2015-510 du 7 mai 2015 modifié, portant charte de la déconcentration ;

Vu la loi organique n° 2002-916 du 30 mai 2002 modifiée relative aux secrétariats généraux pour l'administration de la police ;

Vu le décret n° 95-1197 du 6 novembre 1995 portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la Police Nationale et l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du même jour ;

Vu le décret n° 2002-812 du 3 mai 2002 modifié portant statut particulier des agents spécialisés de la police technique et scientifique ;

Vu le décret n° 2004-1439 du 23 décembre 2004 modifié portant statut particulier du corps d'encadrement et d'application de la police nationale ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 relatif aux dispositions communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1725 du 30 décembre 2009 modifiant certaines dispositions relatives aux délégations de pouvoirs en matière de recrutement et de gestion de certains personnels du ministère de l'intérieur et l'arrêté du 30 décembre 2009 pris pour son application ;

Vu l'arrêté du 30 décembre 2005 modifié portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires actifs des services de la Police Nationale ;

Vu l'arrêté du 27 août 2010 modifié portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires des corps techniques et scientifiques de la police nationale ;

Vu le décret du 24 octobre 2018, publié au Journal Officiel de la République le 25 octobre 2018, nommant M. Seymour MORSY Préfet de la Haute-Vienne ;

Vu l'arrêté DRCP/ARH/CR n°624 du 16 mars 2020 du ministère de l'intérieur nommant M. Christian SIVY en qualité de directeur interrégional adjoint de la police judiciaire de Bordeaux ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Haute-Vienne ;

ARRETE

Article 1 : Délégation de signature est donnée à M. Christian SIVY, commissaire général, directeur interrégional de la police judiciaire de Bordeaux, à l'effet de prononcer les sanctions du 1^{er} groupe (avertissement et blâme) à l'encontre des personnels du corps d'encadrement et d'application et des personnels techniques et scientifiques de la police nationale, placés sous son autorité dans le département de la Haute-Vienne.

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le directeur interrégional de la police judiciaire de Bordeaux et le secrétaire général adjoint du SGAMI Sud-Ouest sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Haute-Vienne.

Fait à Limoges, le 6 avril 2021

Le préfet de la Haute-Vienne

Seymour MORSY

Conformément aux dispositions de l'article 4 du décret n° 2000-1115 du 22/11/2000 modifiant le Code de Justice Administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Un recours gracieux peut également être exercé. Cette demande de réexamen interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau, qu'à compter de ma réponse. A cet égard, l'article R.421-2 du code précité stipule que "le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation, par l'autorité compétente, vaut décision de rejet".

Préfecture de la Haute-Vienne

87-2021-04-06-00005

arrêté modifiant la composition du CDEN



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DE LA COORDINATION
ET DE L'APPUI TERRITORIAL**

Mission de coordination
interministérielle

**Arrêté portant modification de la
composition du Conseil Départemental
de l'Éducation Nationale**

6 avril 2021

LE PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu les articles R.235-1 à R.235-11-1 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 septembre 2020, modifié le 3 février 2021, portant composition du conseil départemental de l'éducation nationale ;

Considérant la nécessité de pourvoir au remplacement de certains membres du conseil départemental de l'éducation nationale ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture de la Haute-Vienne,

ARRETE

Article 1 : Le conseil départemental de l'éducation nationale est composé comme suit :

Co-Présidents :

- le préfet ou le secrétaire général de la préfecture;

En cas d'empêchement du préfet, le conseil est présidé par l'inspecteur d'académie.

- le président du conseil départemental;

En cas d'empêchement du président du conseil départemental, le conseil est présidé par Mme Annick MORIZIO , vice-présidente du conseil départemental.

I – Représentants des collectivités territoriales

Représentants du conseil régional

Membres titulaires

Membres suppléants

Mme Huguette TORTOSA

Mme Julie LENFANT

Représentants du conseil départemental

Membres titulaires

M. Fabrice ESCURE
Mme Cherifa TLEMSANI
Mme Gulsen YLDIRIM
Mme Sarah GENTIL
Mme Sylvie TUYERAS

Membres suppléants

Mme Martine NOUHAUT
Mme Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT
M. Alain AUZEMERY
M. Raymond ARCHER
M. Pierre ALLARD

Représentants des communes

Membres titulaires

Mme Odile BERGER
Maire de Saint-Hilaire-la-Treille

Mme Christine DE NEUVILLE
Maire de Vicq-sur-Breuilh

Mme Sophie DRIEUX
Maire d'Arnac-la-Poste

Membres suppléants

M. Philippe SUDRAT
Maire de Coussac-Bonneval

M. René ARNAUD
Maire d'Aixe-sur-Vienne

M. Fabrice GERVILLE-REACHE
Maire de Nexon

Représentants de la communauté urbaine

Membres titulaires

M. Vincent JALBY

Membres suppléants

M. Franck DAMAY

II – Représentants des personnels titulaires de l'Etat exerçant leurs fonctions dans les services administratifs et les établissements d'enseignement et de formation des premier et second degrés situés dans le département.

U.N.S.A. - Education

Membres titulaires

M. Thibault BERGERON
Mme Nathalie FRUGIER
Mme Anabel ROY
M. Laurent LACHAISE

Membres suppléants

M. Ludovic LEPRESLE
Mme Christelle MERLIER
Mme Caroline DALMAY-ROUGIER
Mme Maud DUVEUF

Fédération syndicale unitaire (F.S.U.)

Membres titulaires

Mme Cécile DUPUIS
Mme Marie-Pierre DOUMEIX
Mme Marie-Mélanie DUMAS
M. Fabrice PREMAUD
Mme Julie REVERSAT

Membres suppléants

M. Nicolas VANDERLICK
M. Franck LENOIR
M. Pascal LAVIGERIE
M. Christophe TRISTAN
Mme Anna SIMEONIN

Syndicat général de l'éducation nationale C.F.D.T.

Membres titulaires

M. Didier MAREC

Membres suppléants

Mme Estelle SYLVESTRE

III – Représentants des usagers

1) Représentants des associations de parents d'élèves

Fédération des conseils de parents d'élèves (F.C.P.E.)

Membres titulaires

Mme Gaëlle PICHON FALC'HUN
M. Cédric MASSART
M. Didier GARREZ
M. Cyril GRANGER
Mme Séverine FRIBOURG-BLANC
Mme Séverine PINEAU

Membres suppléants

M. Alain DOBIGNY
Mme Céline CHEYRONNAUD
Mme Claudine ZBORALA
Mme Martine GULDEMANN
Mme Sylvie INIAL

2) Représentant des associations complémentaires de l'enseignement public

Membres titulaires

M. Jean-Luc ROUSSET
Fédération des œuvres laïques (F.O.L.)

Membres suppléants

M. Pierre PAILLER
Fédération des œuvres laïques (F.O.L.)

3) Personnalités nommées en raison de leur compétence dans le domaine économique, social, éducatif et culturel

- par le préfet de la Haute-Vienne

Membre titulaire

Mme Claudine FRICONNET
Union départementale des associations
familiales de la Haute-Vienne

Membre suppléant

Mme Fabienne BILLONNAUD
Conseillère à l'éducation populaire
et à la jeunesse à la DDCSPP de la
Haute Vienne

- par le président du conseil départemental

Membre titulaire

Mr. Claude BOURDEAU

Membre suppléant

Mme Jeanine GAUTHIER

IV – Membres à titre consultatif

- en tant que délégué départemental de l'éducation nationale

Membre titulaire

Mme Marie-France DUCHARLET
présidente des DDEN

Membre suppléant

Mme Monique ROBERT
vice-présidente des DDEN

Article 2 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux devant le préfet et d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture et le président du conseil départemental sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Fait à Limoges, le 6 avril 2021

Le préfet de la Haute-Vienne

Seymour MORSY

Conformément aux dispositions de l'article 4 du décret n° 2000-1115 du 22/11/2000 modifiant le Code de Justice Administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois. Un recours gracieux peut également être exercé. Cette demande de réexamen interrompra le délai de recours contentieux qui ne courra, à nouveau, qu'à compter de ma réponse. A cet égard, l'article R.421-2 du code précité stipule que "le silence gardé pendant plus de deux mois sur une réclamation, par l'autorité compétente, vaut décision de rejet".